



Note du collectif Psychologues

Positionnement CGT dans la lutte des psychologues

Montreuil, le 30 05 2022

Le Collectif national des psychologues UFMICT-CGT précise sa décision de ne pas participer à la journée du 10 juin 2022. Cependant, certains syndicats CGT en territoire ont fait le choix de répondre à la demande de leurs militants compte tenu des enjeux et des dynamiques locales.

Dans la suite des mouvements du 10 juin et 28 septembre 2021 que nous avons initiés avec la FFPP, SNP et SIUEERPP, nous avons travaillé à un élargissement intersyndical avec la FSU et SUD et à la rédaction d'une plateforme revendicative commune.

Celle-ci a été signée par CGT, FSU, SUD, FFPP et SFP en soutien à la mobilisation du 10 mars 2022. Deux organisations, SNP et SIUEERPP, ont refusé de signer cette plateforme malgré leur participation à son élaboration, au motif que les signataires ne souhaitent pas s'associer au mouvement Convergence naissant et s'inscrire dans le mot d'ordre d'appel au boycott de MonPsy. Ces 2 organisations ont également refusé de s'associer avec nous pour le 10 mars.

Nous n'avons jamais été directement concertés pour la date du 10 juin 2022 partie d'un appel de Convergence, date pour laquelle nous avons des réserves en raison du contexte électoral et parce que notre intersyndicale et associations avait déjà préalablement décidé d'autres modalités d'action, notamment en interpellant les candidats aux législatives en région. Nous avons transmis nos réserves à Convergence quand, ultérieurement, celui-ci nous a sollicités, et leur avons indiqué notre préférence pour un mouvement le 29 septembre après que l'Assemblée Nationale soit constituée.

Entre temps, les camarades psychologues de SUD nous ont informés que leur fédération appelait le 10 juin. Nous en convenons, tout cela fait cacophonie et nous aurions, nous aussi, souhaité conserver l'unité de la mobilisation.

Nous souhaitons construire un élargissement de la démocratie représentative à partir des organisations

syndicales déjà existantes sur la base d'une condamnation des accords du Ségur dont on connaît l'indigence des mesures concernant les psychologues et le soin psychique. Ces accords validés par trois syndicats introduisent une dissociation entre la rémunération et la qualification ainsi qu'une survalorisation du modèle hiérarchique, mesures phares de la nouvelle économie libérale, que nous combattons.

Nous refusons catégoriquement de nous engager dans ce modèle de société qui met en rivalité les professions et privatise toutes les activités du secteur public pour ne garder que celles qui s'adressent aux plus démunis socialement et économiquement.

Notre intersyndicale et associations (CGT, FSU, SUD et FFPP, SFP) ne centre pas exclusivement ses revendications sur la dénonciation du dispositif MonPsy et le secteur de la santé mais sur la prise en compte de la dimension psychologique dans tous les secteurs d'intervention des psychologues.

En cette période néolibérale de dévalorisation des syndicats, d'éclatement des références, des idées et des partis politiques, la lecture des mouvements sociaux n'apparaît pas d'emblée évidente. Il est logique que la lutte des psychologues soit traversée par ces contradictions.

Libre à chaque syndicat CGT local d'appeler à cette date du 10 juin. Pour notre part, psychologues CGT mandatés nationalement au sein du Collectif des psychologues UFMICT-CGT et de l'action sociale ainsi que les psychologues territoriaux, nous n'appelons pas à cette date pour les raisons exposées.

La politique à venir est encore incertaine. Nous devons prendre le temps de construire le rapport de force face à ce gouvernement.

Travaillons à ce que la proposition du 29 septembre soit plus réunificatrice pour une société basée sur des liens de solidarité et de démocratie sociale. ■